

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des affaires sociales**

### **Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 52-20090311

---

QUÉBEC

Séance du jeudi 15 janvier 2009

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 14 janvier 2009)

Membres présents :

M. Bouchard (Vachon)  
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)  
M. Gauvreau (Groulx)  
Mme Gonthier (Mégantic-Compton)  
M. Kelley (Jacques-Cartier)  
M. Khadir (Mercier)  
Mme Lapointe (Crémazie)  
M. Lehouillier (Lévis)  
M. Matte (Portneuf)  
Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)  
Mme Rotiroti (Jeanne-Mance – Viger)  
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)  
Mme St-Amand (Trois-Rivières)

Autre député participant :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

---

À 13 h 18, la Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine de l'hôtel du Parlement sous la présidence de M. Vallières (Richmond).

## ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

### ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) propose :

QUE M. Kelley (Jacques-Cartier) soit élu président de la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Kelley (Jacques-Cartier) élu président de la Commission des affaires sociales.

M. le président cède le siège au président de la Commission.

### ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE M. Bouchard (Vachon) soit élu vice-président de la Commission des affaires sociales.

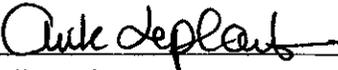
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Bouchard (Vachon) élu vice-président de la Commission des affaires sociales.

À 13 h 21, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

  
Anik Laplante

  
Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 15 janvier 2009